



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 4.1

Numéro de référence : 2008-0645
Demande : Conversion d'une homologation conditionnelle en homologation complète, sans consultation
Produit : Traitement pour semences Cruiser 5FS
N° d'homologation : 27045
Matières actives (m.a.) : Thiaméthoxame
Numéro de document de l'ARLA : 1877658

Contexte

Le Traitement de semences Cruiser 5FS (Cruiser 5FS Seed Treatment – numéro d'homologation 27045) s'est d'abord vu accorder une homologation temporaire en 2002 sous le nom d'Adage 5FS, dans le cadre d'un examen du partage du travail avec l'Environmental Protection Agency. Le produit a ensuite pris le nom, en 2003, de « traitement de semences Cruiser 5FS ». Le Traitement de semences Cruiser 5FS contient la matière active de qualité technique Thiamethoxam Technique (numéro d'homologation 26665), qui a fait l'objet d'une homologation temporaire en 2000. L'homologation du Traitement de semences Cruiser 5FS et du Thiamethoxam Technique est passée de temporaire à conditionnelle en vertu du paragraphe 73(4) du *Règlement sur les produits antiparasitaires*, pour répondre aux exigences de la nouvelle *Loi sur les produits antiparasitaires* en 2007.

Au moment de l'homologation initiale du Traitement de semences Cruiser 5FS en 2002, les conditions de l'homologation incluaient l'obligation de fournir des données sur l'efficacité et des données professionnelles, ainsi que le statut d'homologation du Thiamethoxam Technique. Au moment de la présente demande, les conditions d'homologation restantes sont le statut du Thiamethoxam Technique (homologation conditionnelle) et la présentation de données manquantes sur l'efficacité et les données professionnelles.

But de la demande

La présente demande vise à faire passer l'homologation du Traitement de semences Cruiser 5FS, qui contient du Thiamethoxam Technique, d'homologation conditionnelle à homologation complète. Une demande semblable a été faite pour le Thiamethoxam Technique (numéro de demande 2008-0617).

Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise pour la présente demande.

Évaluation des effets sur la santé

Aucune donnée n'a été soumise pour répondre à l'exigence de données professionnelles soulevée par la demande numéro 2007-3163. Ces données restent manquantes.

Évaluation environnementale

Pendant l'évaluation environnementale de la demande de conversion relative au thiaméthoxame de qualité technique, ainsi que des préparations commerciales qui lui sont associées, on a examiné de nouvelles données qui ont confirmé que le thiaméthoxame et son produit de transformation, la clothianidine, sont persistants dans l'environnement. On s'attend également à ce que la clothianidine, un insecticide en soi, soit lessivée vers l'eau souterraine. Aux doses d'application et aux utilisations proposées, le traitement pour semences Cruiser 5FS soulève des inquiétudes en ce qui a trait à sa toxicité pour les abeilles et les autres arthropodes non ciblés par le thiaméthoxame et la clothianidine. À cause de ces inquiétudes, une nouvelle étude sur ces préparations commerciales a été exigée afin que l'on puisse établir leur potentiel de danger pour les abeilles et les arthropodes non visés.

Évaluation de la valeur

Dans une demande d'homologation connexe, on a proposé des mélanges en cuve de traitement de semences Cruiser 5FS, de traitement de semences fongicide Maxim XL (numéro d'homologation 27071) ou de Maxim 480 FS incolore pour le traitement des semences (numéro d'homologation 27001), et de fongicide Apron XL LS (numéro d'homologation 25585). Des données additionnelles ont été exigées pour appuyer les mélanges en cuve proposés. Le 27 novembre 2009, l'ARLA publiait une note de service indiquant que des données ne seraient plus exigées pour appuyer les préparations de pesticides mélangées en cuve, du moment que les préparations proposées étaient utilisées conformément au profil d'emploi homologué pour chaque élément du mélange en cuve. Dans le cas présent, les produits sont des traitements de semence proposés pour une utilisation aux doses homologuées. Étant donné que l'utilisation proposée ne dépasse pas le profil d'emploi homologué pour tous les éléments du mélange en cuve, les mélanges en cuve de traitement pour semences Cruiser 5FS, de traitement de semences fongicide Maxim XL ou de traitement des semences Maxim 480 FS incolore, et de fongicide Apron XL LS sont approuvés tels que proposés. Aucun renseignement supplémentaire n'est requis.

Conclusion

L'ARLA a terminé l'évaluation des renseignements mis à sa disposition sur le traitement pour semences Cruiser 5FS. Étant donné que des données environnementales additionnelles sont exigées dans le cas des produits de traitement des semences et que des données professionnelles sont toujours manquantes, l'homologation du traitement de semences Cruiser 5FS restera conditionnelle.

Références

Liste d'études et de renseignements présentés par le titulaire

N° PMRA	Référence
1610615	2008, Thiamethoxam 25 WG Formulation (A9584C): Herbicide Profiling Test to Evaluate the Phytotoxicity to Terrestrial (non-target) Higher Plants, A51197, DACO: 9.8.4
1529809	1998, Assessment of the Side Effects of ACTARA 25WG on the Honey Bee (<i>Apis mellifera</i> L.) After Application on Broad Beans, 982553, DACO: 9.2.4.3,9.2.9
1529851	2007, CGA-355190 - Acute Toxicity to <i>Chironomus riparius</i> Under Static Conditions, T007450-06, DACO: 9.3.4
1529852	2003, Effects of CGA 353042 (Metabolite of CGA 293343) on the Development of Sediment Dwelling Larvae of <i>Chironomus riparius</i> in a Water-Sediment System, 848311, DACO: 9.3.4
1529853	2007, NOA404617 - Acute Toxicity to <i>Chironomus riparius</i> Under Static Conditions, T007454-06, DACO: 9.3.4
1529854	2000, Toxicity Test of NOA-407475 (Metabolite of CGA 293343) on Sediment Dwelling <i>Chironomus riparius</i> (syn. <i>Chironomus thummi</i>) Under Static Conditions, 982580, DACO: 9.3.4
1610615	2008, Thiamethoxam 25 WG Formulation (A9584C): Herbicide Profiling Test to Evaluate the Phytotoxicity to Terrestrial (non-target) Higher Plants, A51197, DACO: 9.8.4

Autres documents consultés

i) Renseignements publiés

U.S. EPA, 2003. EFED Risk Assessment for the Seed Treatment of Clothianidin 600FS on Corn and Canola. United States Environmental Protection Agency. Code à barres DP 278110. <http://epa.gov/pesticides/foia/reviews/044309/index.htm>

U.S. EPA, 2004. EFED Registration Chapter for Clothianidin for use on Tobacco, Turf, Applies, Pears and Ornamentals. United States Environmental Protection Agency. Codes à barres DP 296177 et D287186. <http://epa.gov/pesticides/foia/reviews/044309/index.htm>

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2010

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.